



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 33347

Texte de la question

M. André Flajolet attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la situation de l'autisme en France. Certains chiffres avancés font état de 100 000 autistes dont 10 % auraient une prise en charge très partielle, et les autres relèvent de façon inadéquate d'une perspective psychiatrique. Il souhaite connaître les efforts faits à ce jour par le ministère pour mieux répondre à l'attente des familles pour mieux intégrer les enfants autistes dans des structures éducatives adaptées, d'une part, les efforts de recherche clinique et génétique, d'autre part.

Données clés

Auteur : [M. André Flajolet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33347

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2004, page 979